Publié le 16/05/24

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 29 Janvier 2007

Objet :
Cotisations 2007
Participation des communes

0701/02

L'an deux mille sept et le **vingt neuf Janvier 2007 à 17 heures trente**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :
MM. THAON,BALDINI,ESTROSI,CONDOMITTI,FALIBOIS,FRANCO, GILLY,LORENZI,MANFREDI,MARY,MASCARELLI,VICTOR.
MMES ALLAVENA,BRUN,FORESTIER,LAURIERE,PASTOR,RAYBAUD, RENAUDO, ROUQUIER,SOMARIA,STEFANI.

1/ ELEVES

TARIFS Année scolaire 2007/2008			Commune participant au fonctionnement de l'Ecole		Commune non participante
			Enfants (- 18 ans)	Adultes	Enfants et Adultes
A *	Cursus Instrumental : avec Formation Musicale ou classe d'ensemble		275 €	460 €	560 €
B *	Cours Collectifs Enfants : 175 €		C	Pratique Amateur Adultes : 275 €	
D	Atelier Vocal ou Atelier supplémentaire	100 €	Frais de dossier de 25 € à ajouter à la cotisation (gratuité pour la 3ème personne dans la même famille)		

* Tarif Etudiant : 70% du tarif adulte.
* Tarif dégressif annuel applicable seulement sur les Tarifs A et B : 2ème inscription -10%, 3ème inscription -20%, etc … Le pourcentage s'applique dans l'ordre d'arrivée des dossiers.
* ***Acceptation des chèques- vacances et chèques MSA comme moyen de paiement.***

2/ TARIF DES PRETS D'INSTRUMENTS :
- 75 € pour la 1ère année et 110 € pour la 2ème année.

3/ COMMUNES
- 400 € par an et par enfant inscrit en Janvier 2007
- 400 € par an et par classe pour les Ecoles Primaires

Ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité approuve à l'unanimité le montant des cotisations ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE ALPES MARITIMES